



Démarche : Autorisation de transport interinsulaire de végétaux et produits végétaux

Organisme : Cellule phytosanitaire

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

La Direction de la Biosécurité est le service instructeur pour toutes les demandes de transport interinsulaire (ATI) d'articles réglementés par la Biosécurité. Ce document est délivré gratuitement.

L'autorisation de transport interinsulaire concerne toute personne physique ou morale produisant, commercialisant, distribuant ou transportant entre les îles de la Polynésie française:

- des matériaux de construction ;
- du substrat inerte ;
- du substrat non-inerte ;
- du compost ;
- des produits végétaux.

<u>Traitement des données personnelles :</u> Les données à caractère personnel collectées par la Direction de la Biosécurité, directement auprès de vous, font l'objet d'un traitement ayant pour finalité d'instruire votre demande d'autorisation de transport interinsulaire. Le traitement de ces données est nécessaire aux missions de service public de la collectivité relatives au contrôle de l'introduction et de l'importation des articles réglementés au sens de l'article 1er de la loi du Pays n° 2013-12 du 6 mai 2013. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont, à ce titre, obligatoires en application des articles LP. 21, LP. 23, LP. 32 et LP. 35 de la loi du Pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 et des arrêtés pris pour leur application.

<u>Vos droits sur vos données personnelles :</u> Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes en justifiant votre identité (Direction de la Biosécurité, 98713 Papeete - Motu Uta - TAHITI, secretariat@biosecurite.gov.pf).

Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante (DPO Service de l'Informatique, BP 4574 - 98713 PAPEETE, dpo@informatique.gov.pf).

Date d'envoi

Indiquer la date d'envoi des marchandises.

Expéditeur

Renseigner le "NOM Prénom" ou "Nom d'entreprise" de l'expéditeur de la marchandise

Autorisation de transport interinsulaire de végétaux et produits végétaux

N° téléphone

Destinataire

Renseigner le "NOM Prénom" ou "Nom d'entreprise" du destinataire final de la marchandise

Type de transport

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Bateau

Avion

Nom du Bateau

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aranui 5

Cobia 3

Dory

Hava'i

Hawaiki Nui

Mareva Nui

Marie Stella 3

Marie Stella 4

Nuku Hau

Tahiti Nui 8

Taporo 6

Taporo 7

Taporo 8

Taporo 9

Tuhaa Pae

Compagnie / N° de vol

Ile de départ

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

TAHITI

NUKU HIVA

BORA BORA

AHE

Autorisation de transport interinsulaire de végétaux et produits végétaux

- AMANU
- ANAA
- APATAKI
- ARATIKA
- ARUTUA
- FAAITE
- FAKAHINA
- FAKARAVA
- FANGATAU
- FATU HIVA
- HAO
- HEREHERETUE
- HIKUERU
- HIVA OA
- HUAHINE
- KATIU
- KAUEHI
- KAUKURA
- MAHINI
- MAIAO
- MAKATEA
- MAKEMO
- MANGAREVA
- MANIHI
- MAROKAU
- MARUTEA SUD
- MATAIVA
- MAUPITI
- MOOREA
- NAPUKA
- NIAU
- NUKUTAVAKE
- PUKA PUKA
-

Autorisation de transport interinsulaire de végétaux et produits végétaux

- RAIATEA
- RAIROA
- RAIVAVAE
- RANGIROA
- RAPA
- RARAKA
- RAROIA
- REAO
- RIKITEA
- RIMATARA
- RURUTU
- TAENGA
- TAHAA
- TAHUATA
- TAKAPOTO
- TAKAROA
- TAKUME
- TATAKOTO
- TEMATANGI
- TEPOTU NORD
- TEPOTU SUD
- TETIA
- TETIAROA
- TIKEHAU
- TUBUAI
- TUREIA
- UA HUKA
- UA POU
- VAHITAHU
- VAIRAATEA

Ile de destination

Indiquer l'île de destination des marchandises

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- TAHITI

Autorisation de transport interinsulaire de végétaux et produits végétaux

- AHE
- AMANU
- ANAA
- APATAKI
- ARATIKA
- ARUTUA
- BORA BORA
- FAAITE
- FAKAHINA
- FAKARAVA
- FANGATAU
- FATU HIVA
- HAO
- HEREHERETUE
- HIKUERU
- HIVA-OA
- HUAHINE
- KATIU
- KAUEHI
- KAUKURA
- MAHINI
- MAIAO
- MAKATEA
- MAKEMO
- MANGAREVA
- MANIHI
- MAROKAU
- MARUTEA SUD
- MATAIVA
- MAUPITI
- MOOREA
- NAPUKA
- NIAU
-

Autorisation de transport interinsulaire de végétaux et produits végétaux

- NUKUTAVAKE
- PUKA PUKA
- PUKARUA
- RAIATEA
- RAIROA
- RAIVAVAE
- RANGIROA
- RAPA
- RARAKA
- RAROIA
- REAO
- RIKITEA
- RIMATARA
- RURUTU
- TAENGA
- TAHAA
- TAHUATA
- TAKAPOTO
- TAKAROA
- TAKUME
- TATAKOTO
- TEMATANGI
- TEPOTU NORD
- TEPOTU SUD
- TETIA
- TETIAROA
- TIKEHAU
- TUBJAI
- TUREIA
- UA HUKA
- UA POU
- VAHITAHU
- VAIRAATEA

Autorisation de transport interinsulaire de végétaux et produits végétaux

Nombre de colis

Nombre de colis

Type de colis

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Bac(s)
- Carton(s)
- Glacière(s)
- Polystyrène(s)
- Sac(s)/sachet(s)
- Touque(s)

Nombre de colis

Type de colis

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Bac(s)
- Carton(s)
- Glacière(s)
- Polystyrène(s)
- Sac(s)/sachet(s)
- Touque(s)

Nombre de colis

Type de colis

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Bac(s)
- Carton(s)
- Glacière(s)
- Polystyrène(s)
- Sac(s)/sachet(s)
- Touque(s)

Liste des marchandises

Détail du colis

Poids/Volume

Autorisation de transport interinsulaire de végétaux et produits végétaux

Unité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

kg

m3

Détail du colis

Poids/Volume

Unité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

kg

m3

Détail du colis

Poids/Volume

Unité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

kg

m3

Traitement Prestataire

Avez-vous fait traité vos produits par un prestataire ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat de traitement

Joindre la copie du certificat de traitement ou la présenter à l'agent phytosanitaire lors de la délivrance de l'ATI

IMPORTANT

Veillez noter votre numéro de dossier, il vous sera demandé lors de l'inspection des marchandises au comptoir de biosécurité.